



Partenariat Éducation Nationale – Banque de France

publié le 17/11/2019 - mis à jour le 01/02/2021

Descriptif :

Dans le cadre du partenariat Éducation Nationale – Banque de France signé le 12 octobre 2017 pour la promotion et le développement de l'éducation économique et financière à tous les publics, une convention a été signée le 15 juin 2018 entre le Rectorat de Poitiers et la Direction régionale de la Banque de France de la région Nouvelle Aquitaine.

Sommaire :

- Présentation du partenariat
- Prendre contact
- Ressources en ligne
- Le parcours Avenir
- Différentes entrées pédagogiques

● Présentation du partenariat

Dans le cadre du **partenariat Éducation Nationale – Banque de France** signé le 12 octobre 2017 pour la **promotion et le développement de l'éducation économique et financière à tous les publics**, une convention a été signée le 15 juin 2018 entre le Rectorat de Poitiers et la Direction régionale de la Banque de France de la région Nouvelle Aquitaine.

Signature renouvelée  le 1er février 2021
avec la région académique Nouvelle Aquitaine.

À savoir, que l'actualité de l'éducation financière Banque de France peut être suivie via le compte Twitter dédié : [@Educfi_BDF](https://twitter.com/Educfi_BDF) .



Pour ce partenariat, quatre axes de collaboration ont été privilégiés dont l'un concerne tout particulièrement les réseaux d'éducation prioritaire : **Promouvoir « l'égalité des chances » par la découverte du monde professionnel et des métiers de la Banque.** Cette action a été déclinée en trois volets complémentaires qui peuvent venir en appui de projets pédagogiques dans l'établissement.

○ Volet 1

► Intervention dans les établissements sur des thèmes variés à travailler en amont avec les enseignants :

- Présentation des missions de la Banque de France
- Les différents moyens de paiement
- Un budget et sa gestion
- Le surendettement

- L'inflation
- La création de la monnaie
- ...



○ Volet 2

- ▶ Accueil sur une demi-journée sur le site de la succursale d'un groupe d'une quinzaine d'élèves.

○ Volet 3

- ▶ Accueil d'un ou deux élèves de troisième sur le site de la succursale dans le cadre du stage d'observation en milieu professionnel (prévoir au minimum huit jours ouvrés pour la signature des conventions).

● Prendre contact

La prise de contact se fait directement entre établissements et succursales. Les coordonnées locales sont indiquées dans la fiche Action « égalité des chances » envoyées par le CAREP aux établissements relevant de l'éducation prioritaire.

Ci-après, les coordonnées publiques des 4 succursales :

- **Coordonnées du site d'Angoulême**
1 rue du Général Leclerc
CS 42118
16021 - ANGOULEME
contact mail : educfi16@banque-france.fr
- **Coordonnées du site de La Rochelle**
22 rue Réaumur
CS 40664

17025 - LA ROCHELLE
contact mail : educfi17@banque-france.fr
- **Coordonnées du site de Niort**
91 rue de la Gare
CS 78427
79024 - NIORT
contact mail : educfi79@banque-france.fr
- **Coordonnées du site de Poitiers**
6 rue Caroline Aigle
CS 90000
86067 - POITIERS Cedex 9
contact mail : educfi86@banque-france.fr



● Ressources en ligne

Concernant les ressources en ligne, la Banque de France a développé un site pédagogique [Mes questions d'argent](#), dont une section est dédiée aux enseignants par cycle.

L'information est fiable, neutre et actualisée.

Une rubrique est dédiée aux jeunes qui balaie la question du budget à différents âges allant de la gestion de sa tirelire à son premier salaire ou comment obtenir des aides. Cette section s'adresse également aux parents dans laquelle ils peuvent trouver de nombreuses réponses à leurs questions sur l'argent et les mineurs.



Une page [Eduscol](#) propose des pistes pour la mise en œuvre d'une éducation financière et budgétaire adossée aux programmes scolaires. Les ressources ont été produites par des groupes d'experts en partenariat avec l'inspection générale de l'éducation nationale, la Banque de France et l'Institut pour l'éducation financière du public.



● Le parcours Avenir

Ces actions s'intègrent dans le Parcours Avenir. Il est donc important qu'un travail en amont soit opéré entre les équipes éducatives et les succursales pour offrir une découverte stimulante envers les élèves avec des contenus pouvant être réinvestis.

● Différentes entrées pédagogiques

- La discipline des **mathématiques** est une entrée naturelle pour développer l'éducation financière auprès des élèves. Des ressources et exercices d'éducation financière sont proposées sur le site [Mes questions d'argent](#). [🔗](#)
- Les **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)** sont sans doute une piste intéressante à exploiter comme levier pour approfondir la connaissance des métiers de la Banque de France.
- Les succursales peuvent adapter leurs sensibilisations à différents publics. Ainsi, des interventions peuvent être envisagées sur les **Cycles 2 et 3**. Des ressources et exercices d'éducation financière sont proposées sur le site [Mes questions d'argent - cycle 2 et 3](#). [🔗](#)
- Un **jeu éducatif** intitulé "mes questions d'argent" permet d'aborder cette thématique en s'amusant. Téléchargeable gratuitement sur [le portail mes questions d'argent](#) [🔗](#), le jeu propose des questions adaptées à chaque âge. 5 tranches d'âge sont proposées : 8-11 ans, 12-15 ans, 16-24 ans, 25-45 ans et plus de 45 ans.
- Pour le **Cycle 4**, une entrée par l'éducation morale et civique semble pertinente et permet, via les sensibilisations de la banque de France, de compléter la formation du citoyen en devenir qu'est l'élève.
- Il est important également de ne pas négliger, sur le niveau 3ème, des interventions à destination des élèves qui s'orienteraient vers **l'apprentissage**. Les succursales offrent ainsi des sensibilisations sur la gestion des premières rémunérations issues de l'activité de l'apprenti.